

Burqa : depuis dix ans, aucun gouvernement ne s'est donné les moyens de faire appliquer la loi



En août 2009, avec Anne Zelensky, présidente de la Ligue du Droit des femmes, et Annie Sugier, présidente de la Ligue du Droit International des Femmes, nous avons décidé de lancer une pétition intitulée « Halte à la burqa et au voile ».

<https://ripostelaique.com/Halte-a-la-burqa-et-au-voile.html>

Six ans après avoir impulsé la loi contre les signes religieux à l'école, votée le 15 mars 2004, il nous semblait important de poursuivre ce combat, devant la prolifération de toutes les Belphegor qui, par leur tenue, imposaient, au nom de l'islam, une image insupportable des femmes à l'humanité toute entière.

Les choses se mettaient en place, et une mission parlementaire, présidée par le communiste André Gérin, secondé par Jacques Myard (qui réclamait cette loi depuis un moment)

et Jean Glavany, avait été nommée.

Durant plusieurs semaines, nombre de personnalités de la société civile seront entendus par les députés. Sans surprise, nous aurons droit au coup de la discrimination et de la stigmatisation, de la part des associations musulmanes, des prétendus antiracistes, de la Ligue de l'Enseignement, de Caroline Fourest, et de la Libre Pensée.

Naturellement, Tariq Ramadan était monté au créneau, et paraissait d'accord avec les opposants à une loi. Ben voyons !

Notre ami Pascal Hilout fut même auditionné, à la demande de Jacques Myard.

La pétition avait fort bien marché, nous étions en 2009, et les médias n'avaient pas encore commencé leur campagne, après l'apéro saucisson pinard et les Assises internationales contre l'islamisation de nos pays, pour nous classer à l'extrême droite. Il suffit de regarder les signataires de cette pétition de 2009, pour comprendre que, bien que nous disions toujours la même chose, près de 10 ans après, nombre de pétitionnaires de l'époque refuseraient aujourd'hui de signer un tel texte à nos côtés. Comme quoi la propagande de l'ennemi, pour nous diaboliser, peut être efficace.

Nous avons demandé, à Riposte Laïque, à être reçu par Eric Besson, ancien socialiste, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire dans le gouvernement Sarkozy. Notre délégation, que j'animais, comprenait Guylain Chevrier, alors contributeur de Riposte Laïque, dont il s'éloignera après l'apéro saucisson pinard, Anne Zelensky et Annie Sugier. Le ministre avait fait connaître, quelques semaines auparavant, son opposition à une telle loi.

Nous avons donc envie d'en connaître plus précisément les raisons. Il nous avait expliqué, à l'issue d'un entretien

cordial, que, selon lui, la France ne serait pas capable de faire appliquer cette loi. Nous lui avons exprimé notre stupéfaction d'entendre de tels propos, et avons insisté sur leur gravité. Il nous avait répondu que cette loi serait sans doute votée, mais qu'il exprimait son scepticisme quant à son application. Nous avons insisté sur les conditions de l'élection de Nicolas Sarkozy, et le discours qu'il avait tenu, lors de la campagne présidentielle. Nous avons senti, malgré tout, les réserves du ministre.

Dans les faits, on n'a jamais senti une volonté réelle, de la part du gouvernement, entre 2009 et 2012, de se donner vraiment les moyens, sur le terrain, de concrétiser cette courageuse décision de nos parlementaires.

On décida d'abord qu'il y aurait une période pédagogique de 6 mois. Décision ahurissante, qui montrait déjà une première faiblesse. Dans nombre de mes conférences, je faisais le parallèle entre la loi contre la tabagie dans les cafés et les restaurants, qui sera appliquée du jour au lendemain, et cette tergiversation, qui envoyait un mauvais message.

L'amende exigée était dérisoire, seulement 150 euros. L'homme d'affaires sulfureux algérien Rachid Nekkaz, se fit connaître en se proposant de payer lui-même les sanctions infligées aux contrevenantes. La France se laissa ridiculiser par cette proposition, et ne prit aucune sanction contre le provocateur.

Rapidement, lors de premiers contrôles, des musulmans provoquèrent des affrontements avec les forces de l'ordre. Autre mauvais message, celles-ci se virent reprocher un manque de pédagogie, pour avoir contrôlé une femme, à Marseille, en plein ramadan, provoquant une émeute.

Lors des six premières années, seulement 1500 procès-verbaux seront effectués, soit moins d'un par jour, dans l'ensemble du pays. Une situation en fort décalage avec ce que continuaient de constater les Français au quotidien.

Quand les socialistes arrivèrent au pouvoir, grâce au vote de 93 % de musulmans qui plébiscitèrent Hollande en 2012, le message était clair. Dès le soir de leur victoire, les islamo-racailles multipliaient provocations et agressions contre les forces de l'ordre, impuissantes. Le vent tournait.

Les émeutes se multiplièrent, comme à Trappes, en 2013 où le commissariat fut attaqué, trois jours durant, suite au contrôle d'une niqabée par les policiers.

Nombre de policiers, depuis, avec l'accord de leur hiérarchie, préfèrent, quand ils voient une voilée intégrale, regarder ailleurs et poursuivre leur chemin.

Et quand, comme à Toulouse, d'autres choisissent encore de faire leur travail, cela donne trois nuits d'émeute, où les forces de l'ordre, agressées, se voient interdire de répliquer comme il le faudrait, syndrome Malek Oussekine oblige.

Alors, Eric Besson avait-il raison, en 2009 ? Bien sûr que non, car si la cinquième puissance du monde est incapable de faire respecter une loi votée par la représentation nationale, alors qu'il y avait dans ce pays 6 à 7 millions de musulmans, chiffres de l'époque, qu'en sera-t-il quand il y en aura 10 millions, 15 millions, 20 millions, comme cela paraît le sens de l'Histoire, si rien n'enraye cette mécanique mortifère ?

Ces musulmans, qui protègent leurs voilées intégrales, mènent un véritable djihad contre les policiers et les lois françaises, pour imposer au plus vite la charia sur un certain nombre de territoires, puis sur l'ensemble du pays. Ce sont des actes de guerre auxquels notre pays est confronté.

Faute d'une réponse à la hauteur des enjeux, qui ne pourrait être que très fortes amendes, l'emprisonnement et l'expulsion du pays des belligérantes et des agresseurs, le bras de fer va continuer, et il ne tournera pas à l'avantage de la France, avec des ministres comme Collomb et un président comme Macron.

Quand on pense qu'ils ne sont même pas capables de faire appliquer une loi votée depuis huit ans, alors que c'est l'ensemble de toute visibilité de l'islam qu'il faut mettre en place, on comprend qu'il n'y a vraiment rien à attendre de ceux qui nous gouvernent, encore moins aujourd'hui qu'hier.

Pierre Cassen